

Yves Citton

Religions et ligatures de la dette : dés-activer le capitalisme logistique

Au nom de quoi sommes-nous « obligés » de rembourser nos « dettes » ? Quels types de « liens » nous « attachent » à ce que nous « devons » ? Quelles « croyances » donnent « crédit » à quelles « valeurs » ? Ces questions traversent les différents articles de ce dossier. On les revisitera ici en prenant appui sur l'analyse de la notion d'*assetisation* proposée par Kean Birch et Fabian Muniesa dans un ouvrage récent. Comprendre les façons dont certaines parties du monde sont érigées en *assets* (c'est-à-dire en « actifs » financiers) aide à comprendre comment le capitalisme « active » notre économie. Et comme il l'active dans une direction qui s'avère de plus en plus clairement calamiteuse pour la justice sociale et pour la co-habitabilité de nos milieux de vie, comprendre et tenter de déjouer ce mode d'activation opéré par la mise en forme d'actifs pourrait être une condition préliminaire à tout programme de bifurcation socio-écologique. Cette dés-activation pourrait passer par un retour sur ce qui fait de l'obligation morale de payer ses dettes une question de *religion*, au double sens où les religions sont à la fois un facteur de cohésion (et donc de puissance) sociale et un opérateur d'enfumure (par lequel des forces de travail sont drainées de certains groupes sociaux au profit d'autres)¹.

L'*assetisation* : transformer certaines réalités en « actifs »

Commençons par une définition standard de la notion d'*actif* : l'International Accounting Standards Board (IASB) définit l'*asset* comme « une ressource contrôlée par l'entité du fait d'événements passés et dont on attend des avantages économiques futurs pour l'entité en question² ». Kean Birch et Fabian Muniesa commencent par souligner la flexibilité d'une telle définition, selon « l'entité » qui se trouve en position de « contrôle » et d'« attente » :

Pour un comptable ou un homme d'affaires, le terme d'*asset* peut avoir une résonance particulière avec un bilan du passif et des capitaux propres. Un économiste politique marxiste pourrait n'y voir aucune pertinence, et préférer le terme de *capital*. Pour un banquier ou un analyste financier, le terme peut désigner les titres d'un portefeuille d'investissement et susciter des idées d'évaluation, de couverture et d'arbitrage. Pour un propriétaire appartenant à la classe moyenne, il peut s'agir d'un moyen d'assurer l'avenir de sa famille.

Ils mettent ensuite en lumière sept aspects de la notion d'« actif » qui méritent de retenir notre attention, en ce que cela dessine une façon très particulière d'avoir prise (et emprise) sur nos réalités environnantes et constitutives :

Premièrement, les *assets* sont des constructions juridiques, dans la mesure où la propriété et le contrôle reposent sur l'application par l'État des droits de propriété et de contrôle. Les *assets*

¹ Je remercie Yann Moulier Boutang et Fabian Muniesa pour leurs suggestions dans la rédaction de cet article. Sur la dimension religieuse des questions de dettes et d'investissement, voir le livre d'Elettra Stimilli, *The Debt of the Living : Ascesis and Capitalism*, Albany, State University of New York Press, 2017.

² Greg F. Burton & Eva K. Jermakowicz, *International Financial Reporting Standards: A Framework-Based Perspective*, London, Routledge, 2015, p. 39.

peuvent impliquer la séparation des droits de la chose concernée ainsi que la différenciation entre la propriété et le contrôle d'un *asset* par le biais de formes de contrat et de droits de la propriété. Par exemple, bien qu'ils ne puissent pas être « possédés », les clients d'une marque peuvent bel et bien être considérés comme des *assets* dans la mesure où leur accès peut être contrôlé.

Deuxièmement, les *assets* impliquent des modes distincts de propriété et de contrôle, qu'illustrent bien les cas dits de « propriété intellectuelle » : personne ne peut vous dire comment porter un manteau que vous avez acheté, mais on peut vous dire comment utiliser la musique ou les données protégées par le droit d'auteur qu'on vous a vendues.

Troisièmement, les *assets* induisent souvent des statuts de « rentiers », dans lesquels le contrôle monopolistique permet l'extraction de rentes économiques. Les *assets* sont souvent uniques, ce qui signifie que leur valeur découle de leur spécificité. En tant que tels, il n'est pas possible de les reproduire facilement, à moindre coût ou même de les reproduire tout court. Par exemple, une parcelle de terrain est unique et non reproductible, tandis qu'un droit d'auteur spécifique ne peut être légalement reproduit sans autorisation.

Quatrièmement, du fait qu'ils sont parfois uniques ou constituent des monopoles, les *assets* ont des logiques d'offre et de demande distinctes, dans lesquelles l'augmentation des prix des *assets* ne conduit pas à l'entrée de nouveaux producteurs ou créateurs sur un marché, ce qui fait baisser les prix.

Cinquièmement, la valeur des *assets* peut être actualisée à la lumière d'anticipations prospectives concernant les rendements futurs des investissements, que ces anticipations se réalisent ou non. Par exemple, les anticipations concernant la hausse constante des prix de l'immobilier dans les économies anglo-américaines ont institué un nouveau régime d'accumulation (une économie basée sur les *assets*), qui configure les relations sociales et les inégalités de manière particulière.

Sixièmement, les prix et les évaluations des *assets* sont soumis aux actions des propriétaires qui peuvent chercher à réduire la valeur économique de leurs *assets*, à transformer un *asset* sous une autre forme, à transférer la propriété ou à l'utiliser pour attirer de nouveaux partenaires. Cela signifie que l'évaluation de l'*asset* ne reflète pas une qualité qui lui soit inhérente ou fondamentale (comme peut l'être la force de travail).

Enfin, l'évaluation des *assets* est dynamique, en ce sens qu'ils sont constitués par une gestion active et continue de leur valeur par des acteurs sociaux, qui sont à la fois internes (par exemple, les gestionnaires) et externes (par exemple, les analystes financiers) à une organisation³.

En focalisant notre attention sur l'*assetisation* – qu'on traduira ici par « activation », en jouant sur les connotations multiples charriées par ce terme – les auteurs mettent en avant « l'intuition processuelle de ce qui transforme une chose en *asset* » ainsi que « le caractère socialement transformateur des mécanismes permettant à des choses de devenir des *assets* ». À travers la variété des domaines étudiés par leur ouvrage collectif (transformer la connaissance, les infrastructures, la nature, les publics en *assets*), un même geste de préhension-mutation se rejoue, pour constituer ce que notre système économique capitaliste reconnaît comme une « valeur ».

Attention et attente, contrôle et rentabilité

Comme l'illustrent les sept aspects évoqués ci-dessus, l'*assetisation* opère comme un nuage de captation-production de valeur à géométrie variable, opérant depuis l'échelle des parties du corps (une poitrine virile musculeuse) jusqu'à de vastes régions géographiques (un bassin minier), depuis quelque chose d'aussi fumeux qu'une réputation jusqu'à quelque chose d'aussi bétonné qu'un aéroport. Dans chaque cas, il faut se demander *qu'est-ce qui active l'actif*. À chaque fois, on trouvera une « attente d'avantages économiques futurs » nouée à une

³ Kean Birch and Fabian Muniesa (dir.), *Assetization. Turning Things into Assets in Technoscientific Capitalism*, Cambridge MA, MIT Press, 2020, p. 3-7 (en libre accès).

possibilité de « contrôle » (conçu comme nécessairement restrictif et exclusif) portant sur la part de réalité érigée en *asset*. Ce contrôle et cette attente fusionnent dans la notion de *rentabilité*, entendue au sens littéral de capacité (*habileté*) à devenir le bénéficiaire d'une *rente* perçue par l'entité à laquelle une certaine autorité attribue un certain contrôle sur l'*asset* en question.

Comme l'a bien montré Katarina Pistor dans *Le code du capitalisme*⁴, l'autorité qui attribue ce contrôle consiste en une superposition d'écritures légales et d'appareils juridiques d'interprétation et d'« *enforcement* » des codes de lois, situés depuis longtemps à l'échelle transnationale. Comme on le sait par ailleurs, le capitalisme avance depuis plusieurs siècles depuis la « subsomption formelle » de la marchandisation *a posteriori* d'objets déjà existants (ressources naturelles, produits artisanaux) vers la « subsomption réelle » générant des produits conçus *a priori* pour être des marchandises profitables à grande échelle industrielle.

La distribution de notre attention collective est donc intrastructurée par des attentes de rentes à venir – avec le biais évident que cela implique : nous n'envisageons le présent et le futur qu'en ce qu'*ils peuvent nous rapporter* (par le contrôle d'une rente), sans motivation structurelle pour envisager *ce que nous leur devons*. Autrement dit : les logiques propres à l'assetisation expliquent que nous ayons accumulé une énorme « dette écologique » sans y avoir fait attention – précisément parce que l'assetisation est un mécanisme qui détourne notre attention vers autre chose que le soin des communs.

On voit bien en quoi il est largement illusoire de parler de « dette écologique » au sein du mode d'activation propre au capitalisme financier. La dette, du point de vue juridique sur lequel repose le système, résulte d'un contrat d'activation selon les termes duquel une entité confère à une autre entité le contrôle temporaire d'un *asset* (somme d'argent, terrain, etc.) dans l'attente d'un remboursement ultérieur (et d'un paiement intermédiaire d'intérêts). Or, dans la logique du capitalisme, personne n'a contracté ni avec « la nature », ni avec les populations passées ou présentes dont les activités trament la vie des milieux concernés, et encore moins avec les générations futures dont les milieux de vie sont ravagés par les activités actuelles. Il n'y a donc pas à proprement parler de « dette écologique » : seulement des milieux de vie endommagés, parfois au point d'être rendus inhabitables.

Il n'y a pas de dette écologique

Si la notion de « communs négatifs » – désignant ces infrastructures qui ne nourrissent nos vies présentes qu'en pourrissant nos milieux de vie future⁵ – est centrale dans notre époque historique, c'est qu'elle identifie un déplacement dramatique de perspective : de larges pans de ce que le capitalisme financier nous fait considérer comme des *assets* s'avèrent en réalité constituer des *liabilities*. Non seulement des *dead assets* qui frustreront les attentes de rente qui avaient motivé (et activé) leur production. Mais des promesses de destructions incontrôlées et parfois incontrôlables qui obèrent les conditions mêmes de nos activations à venir. Autrement dit, des actifs plus que *dead* : radio-actifs.

Puisqu'il n'y a pas de « dette écologique », celle-ci ne saurait donc être « remboursée » (à qui ? et selon quelle contractualisation rétrospective ?). Il ne peut y avoir que des *réparations* pour les dommages déjà causés, et des *précautions* pour prévenir davantage de dommages à venir. Mais ce déplacement impose une transformation radicale de la perspective, qui excède et contredit largement le cadre mis en place par la logique de l'assetisation.

⁴ Katarina Pistor, *Le Code du capitalisme Comment la loi crée la richesse capitaliste et les inégalités*, Paris, Seuil, 2023.

⁵ Voir la majeure du n° 93 de *Multitudes* consacrée aux « Communs négatifs », dirigée par Alexandre Monnin.

Voilà plusieurs décennies que des réflexions d'inspiration écologiques sur « les communs », sur « un contrat naturel », sur « les services écosystémiques » ou sur un « capital naturel » proposent de donner à une forêt, un fleuve ou une espèce animale la forme d'un *asset*. On rend compte ainsi du fait que ces parties du monde sont l'agent d'une activité propre, sur laquelle des entités humaines peuvent établir des contrats garantissant certaines formes de contrôle dans l'attente d'en tirer certaines rentes. Même si ces contrats peuvent imposer des précautions (et des devoirs de réparation) aux entités qui en reçoivent le contrôle exclusif, force est de constater que la logique privative de l'assetisation extractiviste (avec ses attentes de rente à court et moyen termes) prime largement sur la logique commune de soin de nos milieux de vie. Comme dans « l'intelligence » attribuée aux IA reposant sur des réseaux de neurones, les résultats de nos activations économiques reposent sur un problème de pondération – et, dans l'état actuel du capitalisme logistique, le poids des attentes extractivistes prime structurellement sur celui des contrôles de soutenabilité.

Le refus obstiné des États du Nord à contribuer significativement à la décarbonisation des économies du Tiers Monde (refus sur lequel ont buté tant de COP des années passées) n'est que le symptôme le plus éhonté de ce problème structurel de pondération. Alors que la plupart des économistes s'accordent à calculer qu'il serait plus avantageux de transférer des richesses maintenant vers là-bas pour prévenir des dépenses bien plus grandes demain ici, leurs calculs ne font pas le poids. Et leurs calculs ne font pas le poids, précisément parce que la « dette écologique » n'est pas une dette. Elle n'est pas comptabilisée comme telle dans « le code du capital ». Elle n'est pas intégrée dans la gestion des *assets*. Elle ne fait pas partie de ce mode d'activation particulier de nos économies qu'est l'assetisation.

L'inversion idéologique de la dette du Tiers Monde

Au-delà des massacres perpétrés par les Européens durant leurs opérations de colonisation, des ressources naturelles et des produits du travail humain continuent à être drainés depuis des siècles des pays du Sud vers ceux du Nord. Le capitalisme logistique globalisé s'inscrit en continuité parfaite avec la domination coloniale qui a progressivement substitué à la logique de la canonnière celle de l'assetisation, permettant aux multinationales majoritairement enracinées dans le Nord de garder le contrôle des ressources (physico-biologiques et humaines) des Sud, pour en tirer rentes et profits au nom de la rentabilité, selon les mécanismes de l'échange inégal. Que les pays d'Afrique « doivent » rembourser quoi que ce soit aux nations, aux banques, aux financiers et aux rentiers du Nord relève clairement de l'obscénité, à l'heure où l'on parle de restitutions, de réparations, et à l'heure où, comme relevé ci-dessus, l'intérêt bien entendu des sociétés riches devrait les pousser à financer intensément la décarbonisation des Suds.

Et pourtant, contrairement à la dette écologique, la dette du Tiers Monde existe bel et bien. L'impératif moral de rembourser ses dettes couvre et entérine ici des réalités parfaitement absurdes et immorales – dont témoigne bien le destin d'Haïti, artificiellement endetté depuis deux siècles pour « réparer » le dommage subi par les esclavagistes privés du contrôle et de la rente de leur plantation-*asset*. Les politiques mises en place après 1950 sous l'autorité du FMI et de la Banque Mondiale prêtaient généreusement aux pays du Sud une partie des richesses accumulées au Nord par le pillage des Suds. Cela s'accompagnait d'une exigence de remboursement (avec intérêts) et de sanctions d'austérité, au cas où les pauvres peineraient à payer pour la deuxième fois aux riches, sous le code du capital, ce qui leur avait déjà été extorqué sous les multiples avatars du Code noir.

Cet exemple illustre bien les deux faces de la dette, qui fonctionne le plus souvent à deux niveaux : celui de l'assetisation financière (à finalité productive selon des dispositifs logistiques) et celui de la subjectivation fantasmatique (où le crédit relève d'une crédulité

propre aux dispositifs religieux). Croire au besoin de rembourser les dettes du Tiers Monde ou croire au besoin de réparer les ravages du colonialisme implique sans doute différents types de mécanismes financiers. Mais cela participe surtout de différentes constellations de croyances, de différentes conceptions de ce qui nous relie et nous oblige à la surface de cette planète : religion et obligation vont de pair. Le capitalisme logistique est une religion parmi d'autres, qui a ses valeurs propres, ni forcément meilleures ni forcément pires que celles d'autres religions qu'a connues l'histoire humaine. L'inversion fantasmatique obligeant les pillés à payer avec intérêts les prêts contractés auprès de leurs pilliers est typique des inversions entre Ciel et Terre dénoncées depuis Feuerbach au sein des idéologies religieuses. Quelle que soit sa logique propre, l'assetisation cautionne ce renversement, de la même façon que le catholicisme a cautionné les monarques comme élus de Dieu (au lieu de présenter leur pouvoir comme émanant de la puissance des multitudes).

Les multiples formes de la dette étudiante

De tels renversements ne sont pas propres à la seule dette du Tiers Monde. Les débats actuels sur les déficits et les priorités budgétaires des États, sur le prix des biens et des services fournis aux consommateurs, sur l'usage des ressources disponibles dans nos milieux de vie, sur la valeur produite par des investissements financiers – tous ces débats paraîtront sans doute aussi surréalistes, consternants et révoltants aux générations à venir, que le sont à nos yeux les débats démonologiques sur la meilleure façon de prouver qu'une sorcière est possédée par le diable. La question des dettes étudiantes – approchée des deux côtés de l'Atlantique par deux sectes rivales au sein de la religion capitaliste – permet de mieux comprendre ce que cachent (et révèlent) l'emprise des dettes développementistes et l'inexistence de la dette écologique.

En dépit de ses hétérogénéités internes – la vie et l'économie d'un *community college* ne sont aucunement comparables avec celles d'une institution de l'Ivy League – le système universitaire états-unien s'est presque entièrement reconfiguré autour de l'assetisation de l'éducation. Instruction, connaissances, savoirs, compétences, tout se voit filtré par le critère du *Return On Investment (ROI, « retour sur investissement »)* : quelle rente salariale puis-je attendre durant ma vie professionnelle à venir pour chaque dollar consacré au financement des études⁶ ? Le Projet 2025, concocté par la Heritage Foundation avant les dernières élections américaines et brutalement implémenté par l'administration Trump 2, illustre caricaturalement un activisme (politique) dédié à accélérer une activation (économico-financière) déjà très avancée. Tout, dans la culture comme dans la nature, doit être mis en forme d'*asset* pour pouvoir être pris en considération (selon un dogme aussi vieux que le capitalisme, mais appliqué avec un absolutisme toujours plus intégriste). La suppression du Department of Education s'inscrit dans un mouvement au long cours de promotion des écoles privées et de fragilisation de l'éducation publique. De même que le capital n'a pour finalité que d'augmenter le capital, de même voit-on la mise en actifs se mordre la queue, dès lors qu'on ne sait plus si l'activisme politique de la Maison Blanche a pour objet de favoriser l'assetisation financière de l'éducation, ou si celle-ci sert surtout d'excuse pour multiplier les gesticulations politiques.

Le poids de la dette étudiante écrase tout un pan (critique, réflexif, créatif) de l'éducation humaniste. Exiger que je m'endette pour acheter mon éducation-*asset*, sur la base d'une croyance en un bon *ROI* attesté pour la filière choisie, repose sur plusieurs présuppositions qui sont autant d'actes de foi éminemment discutables : 1° que je suis un individu déjà formé, qui peut se contenter d'acquérir une compétence de plus (contrairement à l'adage humaniste voulant que les humains ne naissent pas humains [*nascuntur*], mais se façonnent/fictionnent

⁶ Voir Yves Citton, « Valeur et prix des humanités. Professionnalisation et culture commune », *Recherches & Travaux*, n° 94 (2019), URL : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/1548>.

[*finguntur*] comme tels par les processus collectifs d'éducation) ; 2° qu'une formation ne vaut que ce qu'elle me rapporte financièrement ; 3° que les avantages sociaux d'une élévation générale du niveau des connaissances et des capacités de réflexion critique sont nuls (puisque non marchandisables en termes d'avantage compétitif individuel).

Ici aussi, l'assetisation passe à la fois par des artifices comptables (vous démarrez dans la vie professionnelle avec des centaines de milliers de dollars à rembourser) et par des modes de subjectivation (votre succès dépend de votre bon choix de filière professionnalisante et de votre bonne soumission aux règles de l'activation capitaliste). On connaît les derniers effets pervers de cette subjectivation : la proposition de certains Démocrates pour différer ou annuler le remboursement de (certaines) dettes étudiantes a été retournée contre eux par le populisme trumpiste, qui l'a présentée comme un cadeau de plus fait à une classe arrogante, déjà privilégiée par l'éducation, le pouvoir et la richesse...

Dans la plupart des pays européens où les frais d'inscription sont restés accessibles à la majorité de la population, et où le financement des études est assuré par la socialisation de l'impôt, la perversité de l'endettement se manifeste de façon très différente, mais non moins aigüe. Ici, ce ne sont pas (encore) les individus qui sont étranglés par une dette personnalisée : ce sont les États qui miment l'étranglement en se soumettant au dogme de règles comptables fétichistes.

Trois ans après le « quoi qu'il en coûte » et le *quantitative easing* de Mario Draghi, les décisions les plus récentes prises par les gouvernants européens à propos de l'urgence absolue d'augmenter les dépenses militaires contre la menace poutinienne répètent haut et fort ce que les mêmes dirigeants nient pourtant à longueur d'année : nous voilà par miracle autorisés à commander des missiles et des tanks sans que cela ne grève nos déficits budgétaires ! Monnaie gratuite et endettement sans remboursement s'imposent comme une évidence pour payer les marchands d'armes. Mais ils sont tabou pour payer des enseignantes, des soignants, l'isolation thermique des bâtiments ou la mutation écologique de l'agriculture. Le sous-financement des universités, sous prétexte déficit budgétaire et de niveau de dette insoutenable, relève moins d'une loi de l'économie que d'un choix de valeur des valeurs : l'industrie (capitaliste) et les armées (nationalistes) valent plus que l'éducation, la santé et l'environnement.

Comment mieux illustrer l'instrumentalisation religieuse de la dette par les grands prêtres de l'assetisation ? L'obligation de rembourser ses dettes opère à la manière des *ligatures* attribuées par les démonologues de la Renaissance aux sorcières accusées de « nouer l'aiguillette » des maris impuissants. Elle nous lie les mains quand il s'agit de protéger nos environnements ou d'améliorer nos choix d'éducation ; elle livre pieds et poings liés les populations des Sud à la satisfaction des désirs consuméristes du Nord ; elle paralyse l'action des meilleures volontés, qui baissent le chef devant la nécessité comptable de réduire les déficits. On reste fascinés par un éblouissant fantôme de valeur, qui paraît ne laisser le choix qu'entre la crédulité et la paranoïa⁷.

Derrière la dette, le crédit (et la crédibilité)

Dés-activer les ligatures pratiquées par les sorcières de la Renaissance était au moins aussi compliqué que prouver leur activité. Il en va de même pour l'économie globalisée : elle ne peut être détoxiquée qu'en *dés-activant l'extr-activisme* inhérent à la logique d'assetisation qui meut le capitalisme logistique et financier. Mais une telle dés-activation semble devoir relever

⁷ Cela est parfaitement illustré par la réflexion et l'improbable analyse de cas proposées par Fabian Muniesa dans *Paranoid Finance*, Cambridge, Polity, 2024.

davantage du désorcèlement que du militantisme politique traditionnel⁸. Les mouvements sociaux peuvent toutefois concevoir leur *contre-activisme* sur au moins trois niveaux superposés :

a) Dans la mesure où la complexité des réseaux et des dynamiques de re-production des vies humaines mises en place par le capitalisme logistique ne laisse pas imaginer de renversement soudain qui ne serait pas catastrophique, tout « verdissement » réel de l'économie actuelle est bienvenue, dans la mesure où il tend à rapprocher des exigences de soutenabilité les contrôles actuellement opérés par et sur les *assets*. Décontaminer autant que possible les activations les plus radioactives relève de l'urgence.

b) Geraldine Juárez propose comme exemple de « dés-assetisation » l'occupation par des activistes hollandais d'un bâtiment dont le propriétaire russe, Arkady Volozj, a vu ses actifs gelés durant les sanctions prises contre les oligarques trop proches de Vladimir Poutine⁹. Elle remarque judicieusement que, pour opérer comme des actifs, les *assets* doivent en quelque sorte être refroidis, immobilisés, rendus inaccessibles et non activables par n'importe qui. Le fait de les geler complètement parachève une opération propre à leur nature d'*assets*. À l'inverse, une occupation d'immeuble dés-active l'*asset*, en le ré-activant d'une façon différente, extérieure au code du capitalisme.

c) Les interventions les plus cruciales devraient toutefois porter sur des transformations infrastructurelles altérant les façons mêmes dont sont comptabilisées (valorisées, activées) les opérations économiques. C'est à ce niveau que se situent les propositions de « monnaie volontaire », de « Part Solaire » ou de prise en compte des dynamiques de « pollinisation » formulées dans ce numéro de *Multitudes*. Dettes, investissements, déficits, monnaies, prix, pouvoir d'achat, revenus, croissance, compétitivité : toutes ces notions sont en état avancé de pourriture interne, qui empêche de les prendre à leur *face-value*, et qui nous enjoint de leur trouver des substituts mieux en phase avec nos besoins présents communs et à venir.

d) Plus profondément encore que les opérations comptables dont résultent les calculs actuels de la valeur, c'est au niveau de l'opération élémentaire de l'activation par assetisation qu'il convient de situer le réacteur toxique qui alimente aujourd'hui le système financier et économique global, et c'est jusqu'à ce niveau que doit porter la critique ayant pour but de nous en faire bifurquer.

Les valeurs auxquelles adhèrent les populations ne se décrètent ni ne se transforment par décrets ou par bonne volonté. Elles se maintiennent en vigueur ou elles se délitent en fonction de leur crédibilité. Si la dette écologique n'existe pas, le *crédit politique* demeure le fondement de l'obéissance des citoyens. On peut certes les manipuler par l'illusion et les réprimer par la crainte. Un nombre croissant de phénomènes sociaux très hétérogènes et apparemment sans rapports entre eux (depuis le complotisme, le survivalisme et les mouvements anti-vax jusqu'à l'accélérationnisme réactionnaire du couple Trump/Musk) peuvent être interprétés comme les symptômes d'une dégradation rapide de la confiance et de la croyance dans les modes de valorisation existants.

Peu d'électeurices de 2024 éprouvaient un véritable attrait pour la personne ou les promesses de Donald Trump. Ce n'est pas lui qui a gagné les élections, mais les Démocrates qui les ont perdues – faute de pouvoir articuler un discours crédible de remédiation aux profondes injustices qui minent la société états-unienne. Davantage qu'une crédulité envers les promesses creuses du *Make America Great Again*, c'est l'incrédulité envers les promesses déçues d'un progressisme hypocrite et arrogant qui a plombé notre avenir commun.

⁸ Voir Jeanne Favret Saada, *Désorceler*, Paris, L'Olivier, 2009 (réédition Folio 2024), ainsi que Philippe Pignarre & Isabelle Stengers, *La sorcellerie capitaliste. Pratiques de désenvoûtement*, Paris, La Découverte, 2007.

⁹ Geraldine Juárez, « Freeze to defrost! Negating the asset form », *Finance and Society*, 9 (1), 2023, p. 84-88.

La crédibilité politique est sans doute la denrée qui devient la plus rare et la plus menacée dans nos médiarchies contemporaines. Quels que soient leur nature et leur degré de violence, les batailles à venir se joueront en large partie sur ce terrain de la crédibilité, c'est-à-dire de la croyance. Ce seront (et ce sont déjà) des batailles culturelles – au sens où les croyances tendent à faire système (idéologique, religieux), aussi foutraque, instable et hypocrite qu'en soit la systématité.

Derrière la monnaie, la croyance ; derrière la finance, la confiance ; derrière le crédit, la crédibilité. Les bifurcations en cours et à venir ont besoin d'un travail énorme, mais nullement hors de portée, pour faire évoluer nos objets et nos modes actuels de croyance, de confiance et de crédibilité. Souligner la nature religieuse de ce qui nous relie et nous oblige, c'est réencastrent les figures de l'économie dans les fonds de croyances qui sous-tendent nos actions. Que cet encastrement castre un peu la finance au passage, nul ne s'en plaindra. Mais le caractère organique de la finance ne saurait s'abolir d'un coup de serpe : les activations qui tout à la fois nous relient et nous liquent ne pourront être transformées qu'en mettant en lumière la face cachée, religieuse, de l'assetisation. À égale distance de la crédulité et du cynisme, une bifurcation vers la justice écologique et sociale devra s'appuyer sur de nouvelles formes et de nouveaux contenus de croyance – qui ne sauraient se résorber ni dans une prétendue science comptable de l'économie, ni dans la soumission à une nouvelle religion.